

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Rando Club Fougerais



L'assemblée générale du Rando Club Fougerais s'est tenue le samedi 20 octobre 2020, à partir de 18 h 00, dans une salle du foyer des jeunes travailleurs allée du Gué Maheu à Fougères.

La feuille d'émargement donne 75 présents ou représentés. Le quorum étant atteint, la séance peut se dérouler normalement.

Le Président ouvre la séance à 18h15 en remerciant les personnes présentes pour leur participation à cette assemblée.

Après lecture de l'ordre du jour, le Président présente les membres du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire analyse ensuite le rapport d'activité de l'année qui, tronquée suite à l'arrêt dû à la pandémie, ne comprend que 41 sorties au lieu des 85 à 90 randonnées annuelles habituelles. Celles-ci représentent 9 500 km parcourus au lieu des 21 600 de l'année dernière.

La parole est donnée au Trésorier pour une présentation complète des dépenses et des recettes. Le bilan budgétaire est le suivant :

| | | | |
|-----------------------|-------------|---------------|--------------|
| - Solde au 31/08/2019 | 1 729, 68 € | | |
| - Activités 2020 | | + 8 790, 00 € | - 8 668, 25€ |
| - Solde au 31/08/2020 | 1 851, 43€ | | |
| - Livret CMB | 2 122, 46€ | | |
| - Total de trésorerie | 3 973, 89€ | | |

Quitus lui est donné à l'unanimité des membres présents.

Le Président reprend la parole pour annoncer le programme des sorties dominicales de l'année à venir en précisant que pour le weekend de la Pentecôte (du 22 au 24 mai) à Saint-Pol-de-Léon il ne reste qu'une seule place disponible.

Les questions diverses sont présentées par le Secrétaire, à savoir :

- Les règles applicables pour le certificat médical avec sa durée de validité et le questionnaire de santé qui y est rattaché provoquant une attestation sur l'honneur sur le bulletin d'inscription. Ces documents sont présents sur le site de Rando Club.

- Les règles de distanciation physique à respecter lors des randonnées et le port du masque obligatoire en co-voiturage et avant le départ de la randonnée.

Enfin, le Président présente les membres sortant du bureau et la démission de l'un d'entre eux. **À l'unanimité des membres présents, les membres sortant qui se représentent sont élus.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À Fougères le 10 octobre 2020.



Réunion du bureau du RCF.

À l'issue de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2020 les membres élus du bureau se sont réunis pour définir les fonctions de chacun.

Le bureau se compose donc de la manière suivante pour l'année 2020 - 2021

PRÉSIDENT : Jean-Claude TRAVERS
VICE-PRÉSIDENTE : Claudine COUASNON
TRÉSORIER : Jean-Paul PONTAIS
TRÉSORIERE ADJOINTE : Edith TRAVERS
SECRÉTAIRE : Michel DUCLOYER
SECRÉTAIRE ADJOINT : René DIORE
SECRÉTAIRE ADJOINT : Gabriel CROISSANT

Jean BIGNON
Béatrice BOULANGER
Maurice COUASNON
Marcel DELIN
Joël DEMAIS
Gérard DESHAYES
Claude GUERAULT
Ange GUITTIER
Marie Yvonne SOLLIER

soit 16 membres.